

je regrette souverainement, c'est qu'ils ont laissé passer des occasions superbes de nous mettre bien avec les États-Unis pour peu qu'ils eussent su profiter des circonstances.

Il y a plus que cela. Ils savaient parfaitement et le ministre de la Justice doit savoir qu'autrefois ils coururent un terrible risque par leur folle attitude envers les États-Unis et s'ils échappèrent à un conflit, ce fut plutôt par accident que par prévoyance. Pour prouver ce que je viens de dire, je vais citer une autorité que le ministre de la Marine à tout événement ne récusera pas.

J'ai, il y a quelque temps, attiré l'attention sur le danger extraordinaire dans lequel la folie du gouvernement actuel avait jeté le Canada au sujet de la difficulté de la mer de Behring, par la fausse politique qu'il faisait suivre à l'Angleterre. Voici ce que sir Charles Tupper disait dans cette chambre devant moi, il y a six ans, au sujet de la position dans laquelle la politique des honorables députés de la droite nous avait placés en 1887. Sir Charles disait :

Je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur les effets de ce traité. Je vous ai dit dans quelle position nous nous trouvions relativement aux États-Unis avant que ces procédures fussent entamées. Je vous ai dit que nous nous trouvions en présence d'une loi adoptée par le vote unanime du Congrès, ratifiée par le président, et décrétant la cessation de toute relation commerciale entre les États-Unis et le Canada. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce bill comportait la cessation des relations amicales entre les deux pays, mais qu'il comportait beaucoup plus que cela. Si ce bill avait pris effet par proclamation du gouvernement des États-Unis, je n'hésite pas à dire que nous nous serions trouvés sur un pied de guerre commerciale avec ce grand pays, et il est très faible, en vérité, le lien qui sépare une guerre commerciale d'une guerre réelle. Hier, nous nous trouvions face à face avec un bill destiné à faire cesser toute relation commerciale avec nous, bill appuyé par le Sénat et la Chambre des représentants, par presque toute la presse républicaine et démocratique, et, à peu d'exception près, par une population frémissante, irritée, exaspérée de 60,000,000 d'âmes sur notre frontière.

Après avoir dit ce que j'ai dit du gouvernement anglais, j'ai cru à propos d'enregistrer l'opinion exprimée par sir Charles Tupper relativement à l'effet de la politique de ses collègues à l'égard des États-Unis presque au moment où l'on se livrait à ces outrages, dont j'ai parlé, contre nos pêcheurs et nos navires dans la mer de Behring. M. l'Orateur, je répète que nous n'avons gagné qu'une chose.

Il est vrai que nous avons fait disparaître la cause du différend, et cela était facile à faire.

Nous avons fait disparaître la cause du conflit comme nous pourrions faire disparaître n'importe quelle cause de conflit, en cédant tout ce qu'on exigeait de nous, et voilà, sans doute, la vraie mesure du succès remporté par l'honorable ministre.

Après avoir ainsi parlé de ce que le discours contient, je vais maintenant parler de ce qu'il ne contient pas. Le discours mentionne en termes pas très brillants, il est vrai, mais enfin en termes suffisamment brillants, la grande victoire diplomatique remportée à l'étranger, mais grâce à une omission singulière que l'on s'explique difficilement, on n'y parle pas d'une victoire beaucoup plus grande que le gouvernement a remportée ici.

M. l'Orateur, on ne saurait douter qu'il y a quelques semaines, le gouvernement s'est trouvé dans une position très difficile et que, pour employer une expression populaire, il s'est senti serré de près. Il n'y a pas à douter que le gouvernement du Canada, par son habileté diplomatique, a évité un

SIR RICHARD CARTWRIGHT.

grand danger. On ne saurait douter qu'il a fallu de la part de l'honorable ministre de la Justice beaucoup de finesse pour permettre à ces innocents persécutés, MM. McCreedy et Connolly, de sortir de prison en bon temps avant la convocation du Parlement. Ces messieurs eussent-ils été incarcérés lors de la rentrée des Chambres, je frémis en songeant aux conséquences possibles pour le gouvernement. Ils auraient pu laisser échapper de leurs lèvres des paroles imprudentes, ils auraient pu fournir de très curieux renseignements au sujet des rouages secrets auxquels l'honorable ministre et ses collègues doivent de siéger dans cette chambre.

Je crois véritablement que le succès de l'honorable ministre mérite une mention spéciale dans le discours du Trône ; je crois également que sa politique mérite le *Te Deum* de reconnaissance que les grands généraux ont l'habitude de chanter à l'occasion de leurs grandes victoires.

Il y a une autre considération, l'honorable ministre a le culte des précédents ; il a établi des précédents remarquables. Il a établi un précédent très remarquable en montrant comment traiter les accusations portées contre des membres du cabinet.

Il a établi un autre précédent, dont l'on fera sans doute un grand usage à l'avenir ; il a appris comment traiter les anciens députés qui en connaîtraient trop long. Je désirerais savoir si le ministre de la Justice est disposé à déclarer que, à l'avenir, lorsque le régime de la prison sera défavorable à la santé d'un détenu, il le libérera, après qu'il aura subi à peu près le quart de la punition que les tribunaux ont cru devoir lui imposer comme proportionnée à l'offense.

Je sais que le ministre de la Justice n'est pas très fort en économie politique. Je n'ai jamais constaté qu'il fut très versé en arithmétique. Mais il est avocat ; c'est un ex-juge et il est l'auteur d'un code criminel d'une valeur plus ou moins grande, plutôt moins que plus. D'après M. le juge Taschereau, mais ce n'est pas un point que j'ai l'intention de traiter. Quoiqu'il en soit, l'honorable ministre est le premier fonctionnaire du ministère de la Justice, et je voudrais savoir s'il est disposé à appliquer cette règle.

Je voudrais savoir s'il va donner des droits britanniques égaux à tous, également et indistinctement. Je sais, M. l'Orateur, et le ministre de la Justice sait probablement aussi, qu'aujourd'hui, sont enfermés un grand nombre de personnes dans les prisons et les pénitenciers de la Confédération, et l'on sait que cette détention affaiblit leur santé.

On m'apprend que les sommes volées par ces personnes—et c'est pour avoir volé ces sommes qu'elles sont en prison—ne s'élèveraient pas, réunies, à plus de dix pour cent du montant détourné par McCreedy et Connolly. Je desirerais savoir si l'honorable ministre est disposé à recommander l'élargissement de ces prisonniers et, sinon, pourquoi ? De bons médecins me disent qu'à peu près cent détenus du pénitencier de Kingston, seulement, ont été atteints des fièvres typhoïdes dans le cours de l'année dernière. Le ministre de la Justice permettra-t-il l'élargissement de ces prisonniers qui, incontestablement, ont souffert de leur détention, sous le rapport de la santé. Je dirai—bien que je ne parle pas d'autorité, vu que je ne leur ai pas parlé—je dirai que ces détenus ne seront pas imprudents et, si des personnages distingués craignent que le ministre de la Justice n'usât d'une trop grande bonté et ne se laissât influencer trop facilement, je suis sûr que ces mêmes détenus seraient parfaite-